



La Parole du Rav Brand

Les prophètes ont instauré quatre jeûnes, qui correspondent à quatre étapes de la destruction du Temple : « Le quatrième mois (17 Tamouz), le cinquième (9 Av), le septième (3 Tichri) et le dixième mois[1] (10 Tevet). »

Le 10 Tevet de la 9ème année du règne du roi Yéhoyakim, l'armée babylonienne assiégea la ville de Jérusalem ; pendant le mois de Tamouz, une première brèche fut ouverte dans les murailles de la ville ; le 9 Av, le Temple fut détruit et le 3 Tichri, le gouverneur Guédalia fut assassiné et les derniers juifs quittèrent alors Erets Israël[2]. Mais, comme l'écrit le Rambam[3], si le but d'un jeûne est d'amener le peuple à se repentir de ses fautes afin que D.ieu écarte de lui le malheur, alors à quoi bon jeûner si ces malheurs se sont déjà réalisés ? Et pourquoi ont-ils préféré ces jours-là à d'autres ?

En fait, les dates où se déroulent les grands évènements heureux ou tristes sont choisis avec précision[4] : « Il y a un temps préparé pour le malheur, comme dit le verset : "Le jour de pokdi, de souvenir, Je leur demanderai compte de leurs péchés[5]", et il y a un temps fixé pour le bonheur, ainsi que l'exprime le prophète Isaïe[6] : "A l'heure de la clémence, Je t'exauce ; au jour du salut, Je viens à ton secours. Je veille sur toi..." » A ce propos, l'heure de Minha de Chabbat est un moment propice[7], et c'est pour cela que l'on récite ce verset des Téhilim[8] : « Ma prière s'élève vers Toi, Eternel, au moment propice... »

Au moment de la « pékida », du souvenir, D.ieu prépare ce qu'Il accomplira plus tard : « D.ieu pakad, se souvient de ce qu'Il avait dit à Sarah, et D.ieu accomplit pour Sarah ce qu'Il avait promis[9]. » C'est le jour de Roch Hachana qu'Il s'est souvenu de Sarah, Rivka, Rachel et Hanna[10]. C'est en ce jour que D.ieu se

souvient et fixe qui vivra cette l'année et qui mourra, qui sera créé et qui naîtra[11]... A partir de ce « souvenir », certaines personnes sensibles perçoivent cette décision céleste, et les Matriarches ont peut-être aussi senti un changement dans leur corps. Concernant un décret de mort, certains le ressentiront par une maladie ou une faiblesse inhabituelle. Quand Moché lance à Korah et à ses acolytes : « Si ces gens meurent comme tous les hommes meurent, et qu'ils subissent la pékouda, le rappel commun à tous les hommes, alors ce n'est pas D.ieu qui m'a envoyé[12] », il fait sans doute allusion à ce phénomène où apparaissent des marques de faiblesse qui annoncent une mort prochaine. En fait, lorsque l'homme remarque les signes d'un décret pénible, il doit prier et se repentir afin de l'écarter : « Un malade qui craint son heure... ou qui est jugé... pourra échapper grâce à ses nombreux défenseurs... qui sont le repentir et les bonnes actions. Quand bien même 999 accusateurs l'incrimineraient et qu'un seul le défendrait, il en réchappera[13]... » ; « Deux hommes atteints du même mal et qui sont alités, ou deux jugés pour une même faute : l'un sera sauvé... car il a prié de tout son cœur ; l'autre ne sera pas sauvé, car il n'a pas prié de tout son cœur[14]. »

Chaque année à l'approche du 10 Tevet, du 17 Tamouz, du 9 Av et du 3 Tichri, le souvenir des malheurs est rappelé. En fait, un danger pourrait en annoncer d'autres, mais cette chaîne peut être interrompue grâce au jeûne et au repentir. Et c'est pourquoi les prophètes ont instauré justement ces quatre jeûnes. Le repentir hâtera la reconstruction du troisième Temple, vite et de nos jours.

[1] Zékharïa 8,19. [2] Méla'khim II 25. [3] Ta'anit 1,1. [4] Sanhédrin 102a. [5] Chémot 32,34. [6] Ichayahou 49,8. [7] Zohar, Itro, 88 ; Ma'hzor Vitry. [8] Téhilim 69,14. [9] Béréchit. [10] Roch Hachana 11a. [11] Ounetané Tokéf de Rabbi Amnon de Mayence. [12] Bamidbar 16,29. [13] Chabbat 32a. [14] Roch Hachana 18a.

Rav Yehiel Brand

Ville	Entrée*	Sortie
Jérusalem	19:04	20:26
Paris	21:29	22:48
Marseille	20:56	22:06
Lyon	21:07	22:20
Strasbourg	21:06	22:24

* Verifier l'heure d'entrée de Chabbat dans votre communauté
N°197

Pour aller plus loin...

- 1) A quoi la Torah fait allusion à travers l'expression « lo ya'hel ète dévaro kékhoh » (31-3) ? (Sifté Cohen)
- 2) A quel message d'une importance capitale la Torah fait allusion en juxtaposant le mot « véicha » (et la femme) à l'expression « ki tidor néder l'Hachem » (30-4) ? (Or Ha'hama)
- 3) A quoi fait allusion le passouk (31-24) déclarant : « vous laverez vos habits au 7ème jour, vous serez purs , et après vous viendrez vers le camps » ? (Pitouhé 'Hotam, Rabbi Yaacov Abi'hséra)
- 4) Par quelle épée Bilam fut-il tué par Pin'has ? (Roch)
- 5) Pour quelle raison est-il écrit : « na'hnou naavor 'haloutsim lifné Hachem » et non « ana'hnou naavor » (32-32) ? (Rabbénoù Bé'hayé)
- 6) Il existe dans la Torah 11 psoukim (dont le passouk 32-32 de notre paracha) commençant et finissant par la lettre « noun », et ne contenant pas la lettre « samèkh ». Qu'apporte la lecture avec kavana de ces psoukim ? ('Hida)
- 7) Le terme « rotséa'h » (tueur) apparaît 17 fois dans la section des villes de refuge. A quoi font allusion les 17 occurrences de ce terme ? (Talélé Orot)

Yaacov Guetta

La Paracha en Résumé

- La Paracha de Matot commence par expliquer les lois du "Neder".
- Les Béné Israël se vengèrent du peuple de Midyan en les exterminant.
- Les tribus de Gad et Réouven proposent de s'installer en terre d'Israël, mais à l'Est du Jourdain. Hachem accepta.
- La Torah détaille ensuite tous les campements des Béné Israël, depuis la sortie d'Egypte, jusqu'à l'arrivée en Israël.

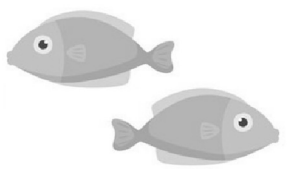
- La Torah délimite la terre d'Israël à partager entre les tribus concernées et nomme un chef de tribu.
- Chaque tribu donnera 4 villes aux Léviim, afin qu'ils soient proches de chaque tribu, facilitant ainsi, le don de la dîme et l'enseignement de la Torah.
- Sur les 48 villes des Léviim, 6 d'entre elles seront des villes de refuge, permettant d'accueillir un tueur involontaire.
- Le livre de Bamidbar se conclut par l'histoire de l'héritage des filles de Tsélof'had.

Enigmes



Enigme 1 :
Il existe six circonstances où l'on rompt un jeûne en buvant du vin. Quelles sont-elles ?

Enigme 2 : Il y a 10 poissons dans l'aquarium!
- 2 se noient
- 4 nagent au loin
- 3 meurent
Combien en reste-t-il ?



Halakha de la Semaine

On s'abstiendra depuis Roch hodech Av de faire toute sorte d'activité qui procure de la joie [Ch. Aroukh 551,1].

C'est pourquoi plusieurs décisionnaires rapportent qu'il convient de ne pas se baigner à la piscine ou à la plage (séparée bien entendu) depuis Roch hodech Av si ce n'est qu'on le fait pour des raisons de santé [Chout Yitshak Yeranene 1,44 ; Peniné halakha 8,6]. Il en est ainsi aussi pour d'autres activités qui procurent une grande satisfaction. On pourra cependant être plus tolérant concernant les enfants qui n'ont pas encore conscience du deuil.

Aussi, on n'achètera pas de nouveaux vêtements/bijoux/meubles... (ou autre chose qui nous procure de la joie) pendant ces 10 jours [Ch. Aroukh /rama 551,7].

On s'abstiendra de les acheter même si on compte les offrir après Ticha Béav. Cependant, dans le cas où il y a des soldes et que les prix augmenteront par la suite, il sera permis de les acheter. [Hazon Ovadia page 167; Or Letsion 3 perek 26,2]

De même, celui qui est à l'étranger et que le prix de certains articles est très bas, pourra acheter s'il ne pourra pas le faire après Ticha Béav [Peniné halakha perek 8,18].

De plus, l'habitude s'est répandue de s'abstenir de manger de la viande depuis Roch hodech Av jusqu'au 10 av inclus. [Voir Ch. Aroukh 551,9 et 558,1. Concernant le 10 av, la coutume achkenaze est de se montrer indulgent à partir de Hatsot ainsi que le rapporte le Rama].

Le minhag séfardé dans son ensemble est de se montrer indulgent concernant le jour même de Roch hodech [Caf Ha' hayime 551,125 et 551,126; Alé Hadass perek 14,3 page 618].

Bien que le Ch. Aroukh (551,10) rapporte que certains autorisent de manger un plat dans lequel on a cuit de la viande (sans manger la viande) le minhag est de s'en abstenir. [Michna beroura 151,63; Caf hahayim 151,142]

David Cohen

Aire de Jeu

Charade

Mon 1er se franchit en vélo,
Mon 2nd est une marque de voiture en abrégé,
Mon 3ème est un des personnages du mois de Nissan,
Mon tout fut également capturé.

Jeu de mots

Si le chien est sorti seul, on le laisse.

Devinettes

- 1) Quelles tsadkaniot sont sorties d'un côté de Moav, et de l'autre d'Amon ? (Rachi, 31-2)
- 2) Pourquoi était-ce Pin'has et non Elazar son père qui est parti faire la guerre contre Midyan ? (Rachi, 31,6)
- 3) Avec quels Kélim Kadoch, Pin'has est-il parti en guerre contre Midyan ? (Rachi, 31-6)
- 4) Pourquoi la Torah nous précise-t-elle que Bilam a été tué avec une épée ? (Rachi, 31-9)
- 5) Pourquoi « Kadech Barnéa » est appelé dans notre paracha (Massé) "Ritma" ? (Rachi, 33-18)
- 6) Comment Aaron est-il niftar ? (Rachi, 33-38)
- 7) Où se situe sur la carte d'Israël « Or Haar » ? (Rachi, 34-7)

Vous appréciez *Shalshet News* ?

**Alors soutenez sa parution
en dédiant un numéro.**

Contactez-nous:

Shalshet.news@gmail.com

Réponses aux questions

- 1) Les lettres finales des termes "lo" (alef), "ya'hel" (lamed), "dévaro" (vav) et "kékhoh" (lamède) forment le mot « Eloul ». La Torah fait allusion par là que le mois de Eloul est propice à l'annulation des vœux non accomplis durant l'année.
- 2) La Guémara enseigne : « un homme n'ayant pas accompli son vœu, peut, à D. ne plaise, perdre son épouse. La Torah fait donc allusion au mari : « lorsque tu voueras un vœu à Hachem, (ki tidor néder l'Hachem), sache bien qu'en ne l'accomplissant pas, la femme peut mourir et rendre ainsi son âme à Hachem » (« l'Hachem », « néder », à cause d'un vœu non respecté, celle-ci rejoint 'Hass Véchalom Hachem).
- 3) Le Olam Haba est appelé : « yom chékoulo chabat » (ou « yom hachévii »). Notre passouk fait allusion « vous tacherez de laver vos habits (l'expression « vos habits » incarne les « 3 tissus » de votre âme : nefech, roua'h, néchama) que vous devez garder propres et purs en vue du 7ème jour (du Olam Haba, yom chékoulo chabat), et dès lors vous viendrez vers « le camp » (ma'hané hachék'hina).
- 4) Par l'épée que Yaacov planta dans le monticule (le fameux « galeède »,

traduit en araméen par « yégar saadouta ») érigé en monument et constituant une alliance entre Lavan et lui. Or, il avait été conclu entre Yaacov et Lavan que celui qui outrepasserait leur alliance serait transpercé par cette épée. Et le traité Sanhédrin (105) d'affirmer que Bilam n'était autre que Lavan !

5) Ce passouk fait référence aux membres de la tribu de Gad qui étaient des vaillants soldats particulièrement forts. De par leur modestie, ils ne se vantèrent pas de leur puissance. Voilà la raison pour laquelle la Torah omet volontairement la lettre « alef » du mot « ana'h'ou » (le alef peut en effet évoquer le terme « ani » incarnant l'égo) comme dans l'expression « véna'hnou ma » (que sommes-nous) incarnant l'humilité de Moché et d'Aaron.

6) Tout celui qui lirait intégralement et avec une grande kavana ces 11 psoukim, a la capacité de faire fuir, d'écarter le Satan de lui (d'où l'absence de la lettre « samèkh » introduisant le nom de l'ange du mal « Samakèl », de ces psoukim).

7) Ces 17 occurrences font allusion aux 17 cas du Tanakh où nous voyons une hariga (un meurtre, une tuerie) perpétrée volontairement (la majorité des tueurs furent sanctionnés ou ont été tués).

La voie de Chemouel

Amalek suite et fin

Avant de pouvoir conclure ce chapitre, et refermer enfin cette parenthèse consacrée à David, nous devons comprendre pourquoi ce dernier n'interviendra pas lors du conflit opposant nos ancêtres aux Philistins. D'autant plus que David avait réussi à tromper la vigilance de ses ennemis. Il aurait donc pu aisément leur porter un coup fatal ! Alors comment se fait-il qu'il resta en retrait ?

Deux raisons sont avancées par les versets. Tout d'abord, il semblerait que David ne faisait pas l'unanimité au sein des rangs philistins. Nombre d'entre eux se doutaient qu'en réalité, il n'avait jamais tourné le dos à ses frères, contrairement à ce qu'il prétendait. C'est d'ailleurs l'avis de la plupart des rois philistins qui le renvoyèrent du

champ de bataille, anticipant ainsi toute éventuelle trahison. Il devient donc clair que David ne pouvait plus les prendre par surprise. Toutefois, cette précision n'explique toujours pas pourquoi celui-ci obtempéra et ne viendra pas porter secours à ses frères lorsqu'ils se feront écraser. Certes, le Talmud a déjà expliqué que cette guerre avait pour but de mettre fin au règne de Chaoul. Mais cela dispensait-il David de participer aux combats qui suivirent la mort de beau-père ? Il est bien évident que non et c'est la raison pour laquelle le récit ne s'arrêtera pas sur l'exclusion de David, de façon à apporter un autre élément de réponse. Comme on peut l'imaginer, David fut fort soulagé d'avoir été exempté de combattre aux côtés des Philistins. Il regagna donc Tsiklag, son nouveau lieu de résidence, sans demander son reste. Mais à son arrivée, il découvrit avec stupeur que la ville avait été pillée par les Amalékim avant de devenir la

proie des flammes. Là encore, nos Sages révèlent que cela faisait partie du plan divin. Car comme nous l'avons évoqué la semaine dernière, David avait à présent la lourde tâche d'anéantir les Amalékim, ce dont il s'était déjà acquitté en partie. D'ieu va maintenant lui créer une autre opportunité avec cet incident. Il s'arrangea ainsi pour que les Amalekim ne tuent personne, instillant en eux l'idée d'asservir les femmes et les enfants, afin que David se lance à leurs trousses, même si cela signifiait abandonner les Israélites à leur sort. Sur la route, il devra se séparer de deux cents de ses hommes, trop harassé pour continuer la traque. Il finira par localiser le campement amaléki grâce aux indications d'un esclave égyptien à l'article de la mort qui avait été abandonné par ses maîtres. Quand David en eut terminé avec eux, deux jours s'étaient écoulés et seuls 400 Amalékim avaient réussi à échapper à son glaive.

Yehiel Allouche

A la rencontre de notre histoire

Rabbi David Conforti

Né en 1618 à Thessalonique (Grèce actuelle), David Conforti était un rabbin, dayan et chroniqueur. Descendant d'une famille de rabbanim et d'érudits, il fit ses premiers pas dans l'étude de la Torah sous la direction des maîtres Rabbi Yéhouda Girassi, Rabbi Israël Zvi et Rabbi Baroukh Engel. Il étudia ensuite la Kabbala avec Rabbi Yifti l'Égyptien ainsi que la philosophie. En 1644, Rabbi David Conforti voyagea en direction de la Terre Sainte, voyage au cours duquel il fut retardé d'environ un an au Caire où il étudiait auprès de Rabbi Avraham Eskandri. Ensuite, il passa deux ans à Jérusalem (de 1646 à 1648). Pendant cette période, il serait également parti à Safed où il étudiait et enseignait dans une yeshiva fondée par Rabbi Yaacov Beirav, suite à quoi il retourna à Thessalonique. En 1652, il fit un autre voyage en Eretz Israël et cette fois, il fonda même son propre Beit Hamidrash à Jérusalem. Puis, il retourna s'installer au Caire où il fut nommé rabbin de la ville en 1671. Au cours de sa vie, Rabbi David Conforti prit de nombreuses décisions

halakhiques. Il est d'ailleurs l'auteur d'un livre compilant bon nombre de responsa. Le livre a toutefois été perdu et peu de réponses ont survécu dans les livres d'autres rabbanim contemporains. Son livre le plus célèbre est l'essai bibliographique « La Génération Lecteur ». Le livre est composé de trois parties, les deux premières parties sont plus courtes que la troisième et traitent des rabbanim des périodes précédant l'expulsion d'Espagne. La troisième section traite des rabbanim éminents de la période post-expulsion d'Espagne, lesquels sont divisés en onze générations différentes. Rabbi David Conforti aurait probablement écrit le livre en 1683 lorsqu'il était en Égypte (certains pensent tout de même qu'il a été composé en Israël). En écrivant le livre, l'auteur s'est appuyé sur les essais bibliographiques juifs qui l'ont précédé. Le livre a été imprimé pour la première fois en 1746 à Venise, mais l'édition était pleine d'erreurs. En 1846, le livre a donc été réédité et mis en impression par David Kessel à Berlin. Rabbi David Conforti quitta ce monde au Caire, en 1690.

David Lasry

L'odeur de la Torah

Un jour, le Gaon Rabbi Yaakov Kobalsky, rosh yeshiva de « Ner Israël » à Baltimore, voyageait en avion pour aller en Amérique. Pendant le voyage, le rav sortit son sandwich que lui avait préparé sa femme et se leva pour aller faire nétilat yadayim. En revenant, le rav se rappela qu'il ne faut pas manger une viande laissée sans surveillance devant un goy (de peur qu'il ne l'ait échangée). Le rav prit alors un petit morceau de pain et fit motsi pour ne pas faire de brakha lévatala, mais il ne mangea pas la viande. Quelques instants plus tard, le goy d'à côté lui demanda : « Pourquoi ne continuez-vous pas à manger ? », ce à quoi le rav refusa de répondre.

Le goy insista alors en lui disant : « vous devez avoir faim, pourquoi ne mangez-vous pas? »

Lorsque le rav commença à lui expliquer la halakha, le goy lui dit : « En sentant la viande, je ne pouvais pas résister à l'odeur et lorsque vous vous êtes levés, j'ai échangé le sandwich que j'ai reçu de l'hôtesse avec le vôtre »

Le Rav lui répondit : « Maintenant, tu peux voir combien la Torah est vraie »

Le goy comprit ainsi la valeur de la Torah.

Yoav Gueitz

Valeurs immobilières

« vous serez quittes envers Hachem et envers Israël » (Bamidbar 32,22)

Ce passage nous enseigne la règle de morale suivante : il ne suffit pas de savoir que nos actions sont agréées par D.ieu. Encore faut-il agir de manière à ne susciter aucun soupçon de la part des hommes (Yoma 38a).

Réponses n° 196 Pin'has

Enigme 1: La Egla Aroufa (Baba Kama 82b)

Enigme 2: 87 (il suffit de retourner l'image)

Rebus : בנות צלפון

Baie / Notes / t' / Sel / Eau / f' / Rat / 2



Charade:

Mairie Thème Pi

Comprendre Sa Tefila

Réfaénoù : Guéris-nous, Hachem, et nous serons guéris, sauve-nous et nous serons sauvés, car Tu es notre gloire.

Après avoir demandé le bien-être de l'esprit, la suppression de l'angoisse et de la tension, nous demandons la santé tout court. Les Sages de la grande assemblée, ont placé cette bénédiction en huitième position afin de la mettre en parallèle avec la circoncision, pratiquée au huitième jour, et qui nécessite, elle aussi, une guérison. La guérison des maladies et des plaies est une bénédiction qui est accordée à l'humanité par le mérite de la brit mila. Toute guérison provient directement de celle de notre patriarche Avraham, le premier homme à avoir subi la circoncision. Dans ce parallèle entre la guérison et la brit mila, le Maharal démontre que le chiffre 7 représente le summum de la perfection, à l'intérieur des limites imposées par la nature, tandis que le chiffre 8, représente ce qui est au-dessus du plan de la nature. Selon lui, c'est sur ce plan que l'on se doit de situer le prodige qu'est la guérison physique.

A la question de se tourner vers Hachem ou bien vers le médecin, le Rambam estime que l'homme pieux s'en remet exclusivement à Hachem, comme autrefois, où l'on s'adressait au prophète pour savoir comment se soigner. Le Rambam,

pendant, considère que les soins médicaux sont des besoins élémentaires, au même titre que se nourrir ou respirer, et seul le fou attend des miracles. Le rav Dessler réconcilie les deux opinions apparemment contradictoires, en expliquant que le Ramban s'adresse à l'homme particulièrement pieux, et le Rambam, au juif moyen. Mais le Birké Yossef estime que personne n'a aujourd'hui, le niveau de piété dont parle le Ramban. Quant au médecin, il faut prier pour qu'Hachem nous guide vers celui par l'intermédiaire de qui nous serons guéris, et qu'il nous évite de tomber sur l'arrogant, dont parle le Talmud pour le vouer au Guéhinom, ou bien celui qui est insensible, et abandonne l'espoir de soigner son patient.

Guéris-nous, Hachem, et nous serons guéris

Le médecin ou un ange peut apporter la guérison, mais celle-ci peut être temporaire ou partielle, alors que lorsqu'Hachem guérit, c'est une guérison totale.

Toujours est-il que le mieux, c'est de prier, lorsque l'on est en bonne santé, de ne pas tomber malade (c'est le secret de la prière Acher Yatsar).

Sauve-nous et nous serons sauvés : c'est de l'esprit dont il s'agit ici : la maladie est généralement révélatrice d'un malaise spirituel. Nous demandons

à Hachem de nous sauver de toute imperfection spirituelle, ainsi nous serons sauvés des problèmes de santé.

Car Tu es notre gloire : car Tu es l'objet de nos louanges. Le plus sage des hommes a dit : la fournaise raffine l'argent, le creuset l'or, et l'homme, ce sont ses louanges qui le raffinent et le purifient.

Et apporte une guérison totale à toutes nos maladies, nos douleurs et nos coups : si Hachem, guide la main du médecin, c'est aussi Lui qui donne aux malades, la force et la volonté de vivre.

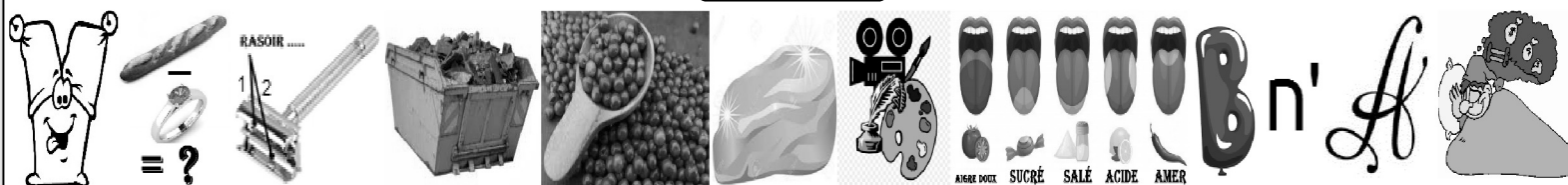
Car Tu es un guérisseur miséricordieux et compatissant : le médecin, pour être efficace et fidèle à son engagement éthique, doit parfois s'abstenir d'être compatissant. Mais Hachem guérit sans se départir de Sa pitié.

Le verset qualifie les maladies, d'« intenses et fidèles ». Intenses lorsqu'il s'agit de punir, mais aussi fidèles à leur serment de disparaître en temps voulu. Ce temps peut être avancé, selon que le malade se repent et prie avec sincérité.

Mais la meilleure des bénédictions, n'est-elle pas celle qu'Hachem a faite aux Bené Israël, lors de la sortie d'Egypte, en leur promettant qu'aucune des maladies ayant touché l'Egypte ne les atteindra, s'ils s'attachent à Sa Torah et lui restent fidèles ?

Mikhael Amar

Rébus



La Force de l'investissement

Léïlouï Nïchmat Ra'hamim Baroukh ben Taïta Sultana

Suite à la guerre contre Midyan, les tribus de Gad et de Réouven s'étaient fortement enrichies. Ayant fait l'acquisition de nombreux troupeaux, ces hommes avaient à présent besoin de vastes pâturages pour accueillir leurs animaux. Ils se présentent donc devant Moché pour lui demander le droit de s'installer sur la rive Est du Yarden. Moché, craignant qu'ils cherchent à éviter la guerre de conquête, leur répond que c'est possible, à condition qu'ils se joignent à leurs frères pour combattre.

Mais ils ne vont pas se contenter de participer à la guerre comme tout le monde, ils vont aller au front et combattre en première ligne. Le Malbim rajoute même qu'ils vont proposer de rester auprès de leurs frères durant 7 années supplémentaires, le temps que le partage de la terre soit effectué.

Pourquoi doivent-ils tellement s'impliquer dans cette guerre ? Le simple fait de partir au combat aurait déjà

prouvé qu'ils ne cherchent pas à se dérober à leurs obligations ! Pourquoi leur présence en première ligne est-elle indispensable ? Et pourquoi jugent-ils nécessaire d'attendre que leurs frères prennent pleinement possession de leur part pour qu'ils aillent eux-mêmes prendre possession de la leur ?

Il est rapporté dans Yéhochooua (22,10) l'épisode où ces tribus avaient érigé un grand Mizbéa'h dans leur territoire. Les autres tribus avaient interprété cela comme une déclaration de guerre mais les 2 tribus s'empressèrent de les rassurer en leur disant que leur volonté n'était pas d'y offrir des sacrifices mais simplement de rappeler à leurs enfants l'existence du véritable Mizbéa'h qui se trouve en Israël et qu'ils sont partie intégrante du peuple malgré l'éloignement.

Ainsi, ces tribus étaient pleinement conscientes du risque que pourrait entraîner leur distance avec le

cœur d'Israël. Ces hommes avaient jugé utile de construire un Mizbéa'h de rappel pour ne pas risquer la déconnection.

Si à l'approche de cette guerre ils vont s'investir plus que ce qui était nécessaire, c'est qu'ils veulent renforcer le lien qui les unit au reste du peuple pour que ce lien soit indéfectible et résiste à l'épreuve du temps et de la distance. Ils vont donc combattre sans relâche et sans ménager aucun effort jusqu'à faire attendre plusieurs années leur famille pour être sûrs de ne jamais risquer la rupture avec le reste du peuple.

Il faut parfois être capable d'aller bien au-delà de ce qu'on attend de nous lorsque l'on aide sa communauté pour espérer y adhérer pleinement.

S'investir pour son peuple est la meilleure manière de garantir à ses descendants d'y rester attachés.

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léïlouï Nïchmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Rephaël est responsable de la cacherout dans un petit village d'Israël. Un jour, il a ouï-dire que dans un centre de vacances du village qui sert pour des Chabbat 'Hatan mais aussi pour des personnes âgées en convalescence, les lois du Chabbat ne sont pas très bien respectées, voire bafouées. En tant que responsable, il comprend qu'il ne peut laisser les choses se faire et que la meilleure surveillance sera sa propre visite sur place. Lors de sa visite surprise en semaine, il est bloqué à l'entrée par un vigile, Assaf, qui prend immédiatement sa température puis lui fait signer son nom sur un cahier selon les instructions du ministère de la santé israélienne. Cela afin d'avoir un suivi des personnes en contact avec le groupe et les confiner au cas où se déclare un malade 'Has Véchalom. Il s'exécute évidemment mais explique au responsable de la sécurité qu'il viendra sûrement Chabbat aussi et qu'il ne pourra alors prendre sa température et écrire son nom. Mais Assaf lui répond alors qu'il ne pourra le laisser passer. Rephaël lui promet qu'il prendra sa température avant de venir à l'aide d'un thermomètre autorisé pour Chabbat et que dans le cas où il dépasserait les 38 degrés il ne viendrait pas, mais le vigile refuse. Ce dernier déclare que seul lui est à même de prendre la température et prend cela très au sérieux. Rephaël pense un instant lui faire du chantage en menaçant de retirer la cacherout mais il se rappelle au dernier moment que ceci n'aurait sûrement que faire aux yeux de la direction qui ne respecte pas la Torah malheureusement, ainsi que la majorité de la clientèle. Rephaël se demande maintenant s'il doit faire la sourde oreille devant cette rumeur du non-respect du Chabbat dans cet établissement et de le laisser sous sa surveillance ou bien aller vérifier le Chabbat en laissant le vigile prendre sa température. Il a du mal à imaginer transgresser le Chabbat pour vérifier si celui-ci est respecté. Il est tout de

même important de rajouter qu'il s'agit aussi de personnes âgées et malades qui résident dans cet établissement et qui doivent obligatoirement manger pour leur santé, il est un peu question ici de vie ou de mort.

Notre sujet n'est pas lié à la cacherout qui semble être respectée dans cet établissement mais plutôt en rapport à l'interdit rabbinique de profiter d'une chose qui a été faite de manière interdite pendant Chabbat. Et même s'il incombe au Chomer de faire attention aussi à cela, il ne doit pas pour autant entraîner le fait que des personnes mangent non cachère à cause de ceci. L'argument de Rephaël est logique et il n'y a pas lieu d'entraîner la transgression du Chabbat par Assaf pour éviter que d'autres employés ne le fassent. La Aveira des autres employés n'est pas plus grave que celle d'Assaf. Cependant, il y a tout de même une solution, que Rephaël se présente le Chabbat avec un thermomètre autorisé et se prenne la température devant Assaf. Il pensera apporter avec lui un papier sur lequel il aura écrit avant Chabbat son nom et divers autres renseignements qu'Assaf lui demande. Et si Assaf reste sur sa position et veut prendre lui-même la température, il lui demandera de le faire avec un Chinouy (considéré de manière inhabituelle et différente par les 'Hakhamim, par exemple avec la main gauche) de façon à ce qu'il n'enfreigne pas le Chabbat avec un interdit de la Torah mais "seulement" avec un interdit des 'Hakhamim. Rephaël ne sera pas considéré comme ayant fait trébucher son prochain car il en va seulement de la volonté d'Assaf et non pas des règles du gouvernement d'agir de la sorte. Si Assaf refuse d'agir avec Chinouy, Rephaël ne devra alors pas rentrer pour vérifier pendant Chabbat. Pour terminer, on rajoutera que ce cas de figure est spécifique et qu'on n'en tirera aucune conclusion halakhique pour tout autre sujet sans un avis rabbinique. **Haim Bellity**

La Question

Dans la paracha de la semaine intervient l'épisode où la tribu de Gad et de Réouven demandèrent à Moché de pouvoir rester sur la rive orientale du Jourdain. Ainsi ils dirent : "nous construirons des enclos pour notre bétail et des villes pour nos enfants." Et Moché leur répondit : "vous construirez des villes pour vos enfants et des enclos pour votre bétail", autrement dit n'inversez pas l'ordre des priorités vos familles doivent passer avant le matériel.

Question : Il existe une halakha nous enjoignant à toujours nourrir nos animaux avant notre propre personne. A partir de là, comment se fait-il que les deux tribus furent réprimandées pour avoir fait passer la construction des enclos avant celle de villes ?

Le guinzei Israël répond : Cette injonction que nous avons de devoir nourrir nos animaux avant nous est une conséquence du péché originel. En effet, Adam reçut comme malédiction de devoir manger son pain à la sueur de son front, c'est-à-dire, que sa nourriture demandera une préparation. Or, la bête n'ayant pas fauté, celle-ci peut prétendre à se nourrir de manière immédiate et c'est pour cela que nous devons la servir avant nous. Cependant, dans le désert, Hachem nourrit les enfants d'Israël de la manne, nourriture céleste qui ne demandait aucun effort, préparation ou sueur. Dans ces conditions, où l'homme obtient également sa subsistance sans avoir besoin de préparation, celui-ci doit retrouver sa prédominance totale sur l'animal même en ce qui concerne les besoins matériels.

G.N.



Dans le cadre du Daf Hayomi, et à l'occasion du Siyoum de la Massekhet Berakhot, Shalshélet a édité un recueil de commentaires sur Berakhot, au fil de chaque page. Fruit de l'association de plusieurs auteurs, il rassemble des éclairages, des résumés du daf ainsi que de nombreuses Halakhot.

Pour l'obtenir contactez-nous :

(5€ + 2€ de frais d'envoi)

shalshelet.news@gmail.com